

Compte rendu du Conseil Municipal du 07 avril 2014

Convocation en date du 1^{er} avril 2014.

Le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le 07 avril 2014, à 20 h, sous la présidence de Monsieur Le Jeune, Maire.

Présents : LE JEUNE Joël, FLAGEUL Alain, LANDOUAR Jean-Michel, LE GRAND Jeanne, JORAND Patrick, JACOB Daniel, PAILLER Bérangère, COSQUER Doudja, ALLAIN Valérie, MADEC Dominique, CADREN Vincent, METAYER Isabelle, LE NORMAND Christian, CENSIER-LEMAIRE Marie et THUAL Lionel.

Absent : néant.

Secrétaire de séance désigné (art L 2121-15 du CGCT) : Vincent CADREN.

Avant de commencer l'ordre du jour, le Maire a informé le conseil de la démission, pour raisons familiales, de Martine GUEGAN, en date du 31 mars. Cette démission a eu pour effet immédiat de faire rentrer au conseil municipal Lionel THUAL (candidat venant sur la liste de la majorité après le dernier élu).

1- Délégation au Maire de certaines attributions du conseil municipal

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil, à l'unanimité :

- a donné au Maire un certain nombre de délégations d'attributions prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
et l'a également autorisé à :
- recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles
- à passer toute commande dont le montant est inférieur à 4 000 € HT.

2- Indemnités Maire, adjoints et conseillers délégués

Le Maire a informé le conseil qu'il a délégué une partie de ses fonctions aux adjoints et à des conseillers municipaux délégués :

- le 1^{er} adjoint, Alain FLAGEUL, adjoint délégué aux finances, à l'animation et à la vie associative, sportive et culturelle
- le 2^{ème} adjoint, Jean-Michel LANDOUAR, adjoint délégué aux travaux
- la 3^{ème} adjointe, Jeanne LE GRAND, adjointe déléguée à l'action sociale
- Patrick JORAND, conseiller municipal délégué à la promotion touristique, au camping et à l'urbanisme
- Doudja COSQUER, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à l'enfance-jeunesse
- Dominique MADEC, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à l'enfance-jeunesse
- Vincent CADREN, conseiller municipal délégué au port
- Daniel JACOB, conseiller municipal délégué à l'énergie

Concernant les indemnités des élus, et afin de permettre de verser une indemnité aux 5 conseillers délégués, le conseil, sur proposition du Maire, a décidé, à l'unanimité, de répartir l'enveloppe allouée pour le Maire et les 3 adjoints (soit 3 516.35 € au lieu de 4 143.59 € s'il y avait eu 4 adjoints) de la manière suivante :

Maire : 28% de l'indice brut 1015, soit 1 064.41 € brut par mois

Adjoints : 10.74% de l'indice brut 1015, soit 408.28 € brut par mois

1^{er} CM délégué (idem adjoint) : 10.74% de l'indice brut 1015, soit 408.28 € brut par mois

4 autres CM délégués : 5.37% de l'indice brut 1015, soit 204.14 € brut par mois

Total mensuel des indemnités : 3 514.09 €.

3- Désignation des délégués au CCAS, à la Caisse des Ecoles et aux structures intercommunales

Le conseil municipal, à l'unanimité, a élu les membres suivants comme délégués :

➤ CCAS

- Jeanne LE GRAND
- Dominique MADEC
- Doudja COSQUER
- Daniel JACOB
- Marie CENSIER

Cinq autres membres représentant les associations familiales, les associations de personnes handicapées, les associations de retraités et personnes âgées, et les associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions seront nommés par arrêté du Maire (candidatures à adresser en mairie avant le 17 avril).

➤ Caisse des Ecoles

- Doudja COSQUER
- Dominique MADEC

➤ Conseil portuaire

- Joël LE JEUNE - titulaire
- Vincent CADREN - titulaire
- Alain FLAGEUL - suppléant
- Daniel JACOB – suppléant

➤ Syndicat du Léguer

- Joël LE JEUNE
- Patrick JORAND
- Lionel THUAL
- Isabelle METAYER

- Syndicat de Voirie
 - Jean-Michel LANDOUAR - titulaire
 - Daniel JACOB - titulaire
 - Patrick JORAND - suppléant
 - Vincent CADREN – suppléant

- Syndicat Départemental d'Electricité (collège du Trégor-Goëlo)
 - Daniel JACOB - titulaire
 - Jean-Michel LANDOUAR – suppléant

- VIGIPOL
 - Joël LE JEUNE – titulaire (suppléant Alain FLAGEUL)

- Trégor-Contacts
 - Jeanne LE GRAND

- CIPE (Centre Intercommunal Petite Enfance)
 - Doudja COSQUER - titulaire
 - Dominique MADEC - titulaire
 - Bérangère PAILLER- suppléante

- Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes
 - Valérie ALLAIN - titulaire
 - Alain FLAGEUL – suppléant

- C.N.A.S.
 - Alain FLAGEUL

- SIVU Aod ar Brug
 - Doudja COSQUER – titulaire
 - Dominique MADEC – titulaire
 - Christian LE NORMAND - titulaire
 - Jeanne LE GRAND – suppléante
 - Bérangère PAILLER - suppléante
 - Marie CENSIER - suppléante

- SIVU Aide Ménagère
 - Jeanne LE GRAND - titulaire
 - Bérangère PAILLER - titulaire
 - Joël LE JEUNE – suppléant

- Vallée du Léguer – Natura 2000 (commission milieux aquatiques)
 - Joël LE JEUNE

- Correspondant Défense
 - Joël LE JEUNE

4- Constitution des commissions

Le Maire est de droit président de toutes les commissions. Les membres des commissions ci-après ont tous été élus à l'unanimité.

- Travaux – Aménagement – Environnement - Fleurissement
 - Jean-Michel LANDOUAR
 - Jeanne LE GRAND
 - Daniel JACOB
 - Patrick JORAND
 - Bérangère PAILLER
 - Isabelle METAYER

- Finances
 - Alain FLAGEUL
 - Doudja COSQUER
 - Valérie ALLAIN
 - Vincent CADREN
 - Jean-Michel LANDOUAR
 - Isabelle METAYER

- Animation – Vie associative – Sport et Culture
 - Alain FLAGEUL
 - Valérie ALLAIN
 - Daniel JACOB
 - Patrick JORAND
 - Lionel THUAL
 - Marie CENSIER

- Promotion touristique - Camping
 - Patrick JORAND
 - Bérangère PAILLER
 - Jean-Michel LANDOUAR
 - Daniel JACOB
 - Lionel THUAL
 - Christian LE NORMAND

- Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires
 - Doudja COSQUER
 - Dominique MADEC
 - Bérangère PAILLER
 - Lionel THUAL
 - Alain FLAGEUL
 - Marie CENSIER

- Liste électorale
 - Patrick JORAND
 - Jeanne LE GRAND
 - Marie CENSIER

- Port de plaisance
 - Vincent CADREN
 - Daniel JACOB
 - Christian LE NORMAND

- Commission spécifique « réforme des rythmes scolaires »
3 titulaires à intégrer dans la commission initiale
 - Dominique MADEC
 - Doudja COSQUER
 - Marie CENSIER

- Commission d'appel d'offres
 - Joël LE JEUNE, Maire est président de droit
Et son suppléant Alain FLAGEUL

 - Jean-Michel LANDOUAR, titulaire
et son suppléant Daniel JACOB

 - Jeanne LE GRAND, titulaire
et sa suppléante Bérangère PAILLER

 - Isabelle METAYER, titulaire
et sa suppléante Marie CENSIER

5- Travaux suite tempête des 1^{er} et 2 février : demandes de financements Etat

Le Maire a rappelé au conseil les démarches effectuées auprès des services de l'Etat suite à la tempête et à la submersion des 1^{er} et 2 février (courrier au Préfet, dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, dossier à la SMACL pour les biens assurés). L'ensemble des dégâts avait été évalué initialement à 132 000 € TTC dont 25 000 € pour le nettoyage effectué. La commune est actuellement toujours dans l'attente de l'arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Le fonds de solidarité de l'Etat pour les travaux à réaliser (à l'identique) sur les biens non assurables de type voirie (bicouche sur les trottoirs au port, enrobé en fond d'impasses Gournalann, hent Taltidiel, hent an Aod, bicouche route de Malabri) et digue (mur du port) doit être maintenant sollicité.

Le conseil, à l'unanimité, a adopté ce dossier, sur la base des devis reçus, pour un montant de 62 267 € HT. Le meilleur financement de l'Etat, à hauteur de 30% minimum, est sollicité. D'autres financements seront également recherchés (Conseil Régional, Conseil Général et Lannion-Trégor Communauté).

Concernant l'effondrement, à différents endroits, de la falaise de Notigou menaçant des propriétés privées mais aussi la route de la Corniche, le Maire a fait part de son prochain rendez-vous avec Monsieur Guillou, responsable de la DDTM à Lannion, dans le but de rédiger un cahier des charges afin de lancer une consultation pour la réalisation d'une étude.

D'ores et déjà une enveloppe de l'Etat de 30 000 € HT, avec un financement à hauteur de 30%, a été réservée pour la réalisation d'une étude technique visant à conforter la falaise.

A l'unanimité, le conseil a décidé de présenter, dans les meilleurs délais, cette demande de financement auprès du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

Parallèlement, le conseil a demandé qu'une concertation avec les autres communes de Lannion-Trégor Communauté concernées par le recul du trait de côte soit menée afin de s'inscrire dans un schéma global d'études au niveau de l'agglomération.

6- Questions diverses

- Accord pour entériner la proposition du Maire de porter le marché CEGELEC (lot 10 des travaux bibliothèque) de 19 350.28 € HT à 25 884.70 € HT afin de prendre en compte l'erreur matérielle de l'architecte Bouget-Yankovski dans son rapport d'analyses des offres. Le montant total des marchés (10 lots) de la bibliothèque est donc de 181 994.20 € HT
- Accord pour réalisation de la desserte en électricité, sur le domaine public, de la parcelle B 1066, située à Kerguerwenn, appartenant à Monsieur Dubois Hervé, pour un montant de 2 962 € (devis SDE) sous réserve de la participation de l'intéressé fixée à 100%
- Enfin le conseil a souhaité préciser, que, dans le cadre des tarifs de location de la salle polyvalente, une réduction de 20% sera accordée pour les repas préparés par les commerçants (restaurateurs, traiteurs ou boulanger-pâtissier) de la commune.

Séance levée à 22 h 15.